



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Regain de la covid-19 ?

Question écrite n° 31942

Texte de la question

M. José Evrard attire l'attention de M. le Premier ministre sur les mesures envisagées pour combattre l'éventuel retour du covid-19. Il est surprenant de constater qu'il est imposé des mesures de plus en plus contraignantes aux déplacements et groupements de personnes au motif d'un regain du covid-19 alors qu'un grand nombre de médecins et de spécialistes des maladies infectieuses affirme que l'épidémie est terminée. Certes, il existe aussi d'autres médecins et spécialistes qui prédisent une nouvelle vague du coronavirus, à commencer par le directeur de la santé lui-même. Mais force est de constater que celui-ci n'annonce plus quotidiennement le nombre des décès comme auparavant mais le nombre de personnes infectées, détectées grâce au dépistage massif entrepris depuis le 11 mai 2020 et multiplié depuis juillet 2020. Voudrait-il, le ministère et le Gouvernement avec lui, rejouer la gestion de l'épidémie qui fut particulièrement catastrophique ? L'opinion est en droit de se poser la question, même si elle ne la pose pas encore avec la force nécessaire. En effet, avec le recul du temps, la France s'avère être un des plus mauvais gestionnaires de la crise sanitaire. La crudité et la cruauté des chiffres (extraits du « Bulletin Covid hebdomadaire » de Dominique Delawarde) sont difficilement contestables. Concernant le taux de mortalité, la France se retrouve en dixième position avec 466 décès (hors décès à domicile) pour 1 millions d'habitants. La moyenne mondiale se situant à 97,8 décès. Concernant le taux de létalité, c'est-à-dire le taux qui traduit l'efficacité des soins, le nombre de décès sur le nombre de cas confirmés, la France est malheureusement en première position à 14,32 % (pour l'Europe le taux est de 6,47 % et le monde de 3,58 %). L'explication admise met en avant le manque de tests et le manque de soins appropriés. Deux régions sont particulièrement concernées, car elles concentrent plus de la moitié des victimes, l'Île-de-France et l'Alsace avec la Moselle, où on constate une surmortalité. L'APHP (Assistance publique des hôpitaux de Paris) publiait en fin de pandémie un taux de létalité supérieur à 40 %, confirmant le pronostic d'un médecin-réanimateur de la Pitié-Salpêtrière : « Nous nous dirigeons vers une mortalité qui sera très vraisemblablement entre 30 % et 40 %. C'est un chiffre énorme ». L'APHP a été à la pointe de la critique de la méthode de soins du professeur Raoult de l'IHU de Marseille. L'opinion publique est en droit de se demander comment l'APHP soignait ses malades pour de tels résultats, celle-ci ne les ayant jamais fait connaître. Enfin concernant la guérison, les chiffres ne sont pas plus encourageants. 40 % des guérisons sont confirmées, « la France a (donc) moins guéri que l'Italie 80,4 % de ses cas confirmés, que l'Autriche 89,6 %, que l'Allemagne qui a déjà renvoyé 89,7 %... Le taux mondial de guérison des cas confirmés est aujourd'hui de 66,1 %, le taux européen est de 60,4 %...La France est donc, avec la Belgique, le pays qui tire le plus cet indicateur européen vers le bas ». Le directeur de la santé du ministère en insistant le 8 juillet 2020 « il faut se préparer à une reprise de l'épidémie, voire à une deuxième vague ... » a-t-il voulu faire rejouer ce qu'il avait loupé lors de la « première phase » ? A-t-il voulu se prémunir d'une éventuelle convocation de la justice ? A-t-il voulu calmer tous ces fabricants occasionnels de masques qui se trouvent avec des stocks énormes sur les bras ? A-t-il voulu participer à cette recherche de panacée que serait un vaccin comme le redemsivir du laboratoire Gilead ? L'opinion publique se perd en conjecture mais, le moment venu, elle saura faire le tri entre le bon grain et l'ivraie, ce qui renforcera sa méfiance vis-à-vis de l'État si l'épidémie n'a pas lieu. Le bilan de la gestion du virus n'est pas seulement catastrophique sur le plan sanitaire, il l'est aussi sur le plan économique et social. Le confinement généralisé qui aboutit à la destruction de 14 % du produit national a immédiatement réduit les salaires, il impacte l'emploi qui reculera demain dans des proportions inconnues. Un nombre considérable de

petites et moyennes entreprises n'entrevoit d'autres issues que de mettre les clés sous la porte, mais celles du CAC40 ont réalisé 47 milliards de bénéfice. La politique qui ruine le pays, entamée depuis des lustres, étend ses ravages. L'heure est grave. L'avenir ne peut s'envisager avec des mesures identiques à celles que la France vient de subir. Des mesures administratives qui n'aboutissent qu'à pousser la population à faire le dos rond dans l'attente de jours meilleurs, des mesures liberticides accompagnant une stratégie de la peur. Le grand nombre de Français qui fut emporté par le virus, en plus de son grand âge était porteur d'autres pathologies. Ce sont ces gens âgés qui doivent être ou se protéger. Dans sa masse, la jeunesse n'est pas concernée, pas plus que la très grande majorité des salariés dans les entreprises. Les autorités françaises ont perdu une guerre sans la mener. Il est temps d'en appeler à l'esprit responsable de la Nation, il n'y a plus de place pour ceux qui veulent jouer les Cassandre. Il lui demande l'éclairage sur l'épidémie du covid-19, ainsi que la clarté sur les choix retenus en cas de regain et les conditions du combat avec la population qu'il entend mener contre le fléau.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31942

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 août 2020](#), page 5585

Question retirée le : 18 janvier 2022 (Fin de mandat)